

MAIRIE DE FAYET  
Allée de la Ringarde  
12360 FAYET

## COMPTE RENDU SE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juillet 2022

Le 29 Juillet 2022 à 20H30 le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Luc JACQUEMOND.

**Étaient présent :** Monsieur OLIVIER Serge, Monsieur CRETTE Maxime, Madame Fabre Monique, Monsieur NOUVEL Benoît, Monsieur NOUVEL Michel, Monsieur COT Dominique, Madame CAZABONNE Arlette

Absent excusé :

**A été nommé secrétaire de séance :** Madame CAZABONNE Arlette

### ORDRE DU JOUR

- 1- Délibération pour l'achat de vitrines réfrigérées pour le multiservice
- 2- Décision modificative du budget pour l'achat des vitrines réfrigérées
- 3- Délibération pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie
- 4- Questions diverses.

#### **1. Délibération pour l'achat de vitrines réfrigérées pour le multiservice**

Monsieur le Maire propose l'achat de deux vitrines réfrigérées pour le multiservices de Fayet.

Cette opération est motivée par le fait que les deux vitrines actuelles sont totalement obsolètes et ne respecte plus la chaine du froid de façon optimal.

C'est pourquoi Monsieur le Maire propose que la commune prévoit cet investissement supplémentaire sur l'année 2022 car le gérant du multiservice ne peut pas continuer avec les vitrines actuelles.

Budget envisagé : 2000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité cet investissement supplémentaire et valide le rajout d'une ligne d'investissement de 2000 € au budget général M14 section investissement 2022.

#### **2. Décision modificative du budget M14 pour l'achat des vitrines réfrigérées.**

Monsieur le Maire demande au conseil d'apporter une décision modificative au budget M14 afin d'intégrer l'achat des vitrines réfrigérées pour le multiservices.

La D.M. s'articulera comme suit :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité cette décision modificative.

### 3. Délibération pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des temps de latence cette année pour avoir le retour des subventions obtenue et du remboursement de la TVA au titre de l'année 2021.

Le décompte de trésorerie à rentrer est le suivant :

Fctva investissement 2021 budget M14	45 000,00 €
Fctva investissement 2021 budget M49	21 000,00 €
Isolation presbytère de Laroque DISL (arrêté France relance 2021 REBCT-COMM-12-022)	15 124,82 €
Chaudière Mairie/Ecole/bibliothèque DETR de 14 000 € (30 % arrêté N° 2021 E 051 du 07/07/2021)	4 200,00 €

85 324,82 €

FDITP	9 494,73 €
Aide Region sanitaire camping Convention CP/2022-AVR/1202	7 981,00 €

17 475,73 €

total	102 800,55 €
-------	--------------

Monsieur le Maire propose de demander une ligne de trésorerie sur 12 mois pour 100 000 €  
Monsieur le Maire indique que cette situation est inédite et qu'elle est motivé par le fait qu'il ne vaut pas faire souffrir les entreprises qui travaillent pour la commune et qui ont besoin d'être payés afin d'assumer leurs charges.

Dernier point sur lequel Monsieur le Maire insiste est que cette opération sera mener à terme sauf si des versements arrivent entre temps.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité cette demande de ligne de trésorerie.

### 4. Questions diverses.

Fêtes votives : réflexion sur la sécurité notamment sur l'accès de la place à Fayet, faut-il mettre des plots béton ? logistique trop compliqué barrière de sécurité comme d'habitude.

Antenne mobile à La Graverie, la situation est solutionner, l'antenne sera sur un terrain privé et un accord de reversement de prime d'occupation du sol sera mis en place avec la Mairie.

Un rendez-vous a eu lieu avec le directeur des routes du département pour faire un point sur la communes, les projets, et problématiques en lien avec la RD902.

Monsieur le Maire a soulevé les problèmes suivant :

Fayet accès sécurisé au futur parking derrière la vierge → Réponse : Accompagnement par A.I.

Traversé de La Graverie → Réponse : analyse vitesse et étude d'un projet

Risque submersion route à la Pomarède → Réponse : mise en place de panneau

Muret en bordure de la RD902 avant l'entrée du village de La Roque → Réponse : prise en compte pour rehaussement sur budget 203

Problématique et gestion du risque d'éboulement du rocher de la vierge à La Roque → Réponse : sujet délicat car en traversé d'agglomération donc responsabilité Mairie. Monsieur le Maire indique que les panneaux ont été déplacé sur demande du département et que s'il le faut, il les fera déplacer afin de sortir ce risque du risque communal. Un accord sera trouvé entre la mairie et le département pour ne pas en arriver là.

Dangerosité de la RD902 à poujebernal et au combe en raison de chute dans le ravin de La Nuejous → Réponse : une étude pour une glissière de sécurité va être lancée.

Tous les sujets étant épuisés, Monsieur le Maire clôture la réunion à 21H45.